

LA VISIOCONFÉRENCE

AU SERVICE DES ENTREPRISES

UNE TECHNOLOGIE DE POINTE A VOTRE SERVICE

En partenariat avec la **Région Bretagne** et **e-mégalis**, **Synergy8** accueille le **Point de visioconférence** du territoire.

Ce service communautaire est destiné **aux entreprises hébergées ainsi qu'à tous les acteurs économiques, institutionnels, associatifs, scolaires du territoire**, voire des entreprises implantées en Pays de Saint-Malo.



→ COMMENT CELA FONCTIONNE LA VISIOCONFÉRENCE ?

Composée de **2 écrans et d'une caméra**, la visioconférence permet de **dialoguer et de visualiser ses interlocuteurs en temps réel, tout en diffusant simultanément des documents visuels**.

Un accompagnement technique et humain est à votre disposition pendant toute la durée de la visioconférence ; ceci afin que vous vous familiarisez avec sa pratique et que vous preniez rapidement conscience de la facilité d'utilisation de cette technologie.

Le système de visioconférence de **Synergy8** est installé dans une salle pensée et conçue à sa création ; ceci afin de favoriser une **qualité acoustique et visuelle**, allant de pair avec **l'équipement Haute Technologie** mis à votre disposition.

→ QUELS SONT LES AVANTAGES ?

- Offrir à l'entreprise un **gain de déplacement**, un **gain de temps** (plus de trajets longues distances), **une économie d'argent** (qui peut être considérable), une **réduction de la production de CO²**.
- Favoriser le **bien-être du collaborateur**, gagner en **rapidité dans la prise de décision** et en **efficacité pour l'entreprise et ses projets** de production.
- **Partager et faire défiler des documents pendant la réunion** : un réel avantage favorisant l'échange, l'entraide et la collaboration.
- **Ouvrir la visioconférence** à une exploitation ponctuelle de type **scolaire, culturelle, événementielle et/ou encore médiatique**.



→ QUELS SONT LES TARIFS ?

→ Est accordé le **tarif préférentiel*** aux entreprises hébergées au sein de **Synergy8**, en sus de l'heure de visioconférence attribuée dans le cadre du **Forfait 1 bureau** et du **Forfait Unique atelier**.

→ Est accordé le **tarif préférentiel*** aux entreprises implantées sur le territoire **Communautaire**.

→ Est accordé le **tarif préférentiel*** aux entreprises et associations implantées dans le **PAYS DE SAINT-MALO** (Syndicat Mixte de Pays regroupant l'ensemble des 5 EPCI).

→ Est accordé la **gratuité** aux associations culturelles et établissements scolaires ayant un projet à résonance nationale, européenne ou internationale (*sous réserve d'avis favorable délivré par le bureau communautaire*).

• Coût de la prestation de visioconférence HT / 30 mn :

Temps Horaire	Tarif normal	Tarif préférentiel*
30 mn	15 €	10 €
1h00	28 €	17 €
1h30	39 €	24 €
2h00	52 €	31 €

• PROCÉDURE DE RÉSERVATION DU POINT VISIOCONFÉRENCE (OBLIGATOIRE) :

- Réserver auprès de Synergy8 :

- Remplir le formulaire de réservation (téléchargement ou réception par mail après contact téléphonique avec notre service accueil).

- Retourner le formulaire de réservation au moins 7 jours avant votre visioconférence.

- Vous approprier le Point Visioconférence de Synergy8 :

- Prendre connaissance de l'ensemble des consignes d'usage du Point Visioconférence **Synergy8**.

- Arriver sur le site au moins 20 mn avant le début de la visioconférence afin de vous familiariser avec l'outil.

→ COMMENT RÉSERVER LE POINT VISIOCONFÉRENCE ?

→ Contactez le **Service Développement Économique** au **02 99 80 19 70**

→ ou par mail sur economie@cc-paysdoldebretagne.fr

→ ou par mail sur contact@synergy8.fr